

Mésange boréale

Parus montanus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

La Mésange boréale se reproduit, selon les sous-espèces, des Alpes à la République Tchèque en passant par la Pologne et l'Allemagne. La moitié nord-est de la France abrite la sous-espèce *P. m. rhenanus* (Mésange des saules) qui atteint la Normandie à l'ouest mais en faibles densités (**D**). Cette espèce semble avoir connu une « poussée » de son aire de répartition vers l'ouest entre les deux enquêtes nationales nicheurs menées en 1975 et 1989 (**D**). Toutefois, les différents atlas bretons n'ont jamais repris ces données et ne considèrent pas l'espèce comme reproductrice dans la région. En Côtes-d'Armor, les 3 données fournies doivent donc être prises avec précaution. Le 3 septembre 1979, 1 chanteur est contacté à Carnoët, potentiellement un jeune en dispersion postnuptiale (**Ar Vran 21**). Un chanteur est également signalé le 23 février 1985 à l'étang de Beffou (Plougras). Enfin, 5 individus sont notés à l'étang de Saint-Norgant (Maël-Pestivien) le 9 avril 1992.

Auteur : GEOCA

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

